

TULLE, le 30 août 2013

DELEGATION AU MAIRE

(Délibération du Conseil Municipal du 17 mars 2008)

*Secrétariat Général
SM*

Arrêtés du 30 août 2013

N°78 : Arrêté portant acceptation :

- Du contrat de location souscrit avec GRENKE Location SAS
- Des contrats de maintenance n°1333 – 1338 souscrits avec la SARL DEMAILLY – le Bureau Fonctionnel pour les photocopieurs installés dans différents services de la Ville (Montant de la dépense : location : 665,66 € HT soit 795,99 € TTC par trimestre – coût de la copie 0,0039 € HT).

N°79 : Arrêté portant approbation de la convention souscrite entre la Ville de Tulle et l'Association TUBERCULTURE ayant pour objet la contribution du service Communication de la Ville de Tulle pour assurer un soutien à la communication de cette association (prestations consenties à titre gracieux).

N°80 : Arrêté décidant l'encaissement d'un chèque de 4 746,75 € présenté par la MAIF correspondant au deuxième versement de l'indemnité suite au sinistre survenu en août 2012 au gymnase Lovy.

Le Maire - Adjoint,

Dominique GRADOR